



## La population lorraine en 2030 : menaces sur l'Est mosellan et les franges ouest de la région

■ Pierre-Yves BERRARD

■ Philippe DEBARD

En 2030, la Lorraine compterait 2 390 000 habitants. Au manque d'attractivité de la région s'ajoute un vieillissement de la population qui paraît inéluctable. Les zones d'emploi de Nancy et de Metz continueraient d'attirer des populations jeunes, tout comme celles de Commercy et de Verdun, attractives et fécondes, ou celles de Thionville et surtout de Longwy, en plein renouveau, portées par le Luxembourg.

Des menaces se feraient sentir sur les zones d'emploi de Neufchâteau, de Remiremont et de Sarreguemines, où la baisse de population se doublerait d'un vieillissement prononcé. Celles de Bar-le-Duc et de Forbach resteraient incapables d'enrayer un déclin démographique débuté il y a plus de vingt ans. D'autres scénarios sont possibles quant à la fécondité des Lorraines, ou l'amplification du travail frontalier. Mais une inconnue demeure sur l'évolution du nombre d'étudiants, et aucun scénario ne remet en cause la forte augmentation à venir du nombre de personnes de 60 ans et plus. Enfin, seul un véritable sursaut de l'emploi pourrait contredire les sombres perspectives pesant sur l'Est mosellan et les franges ouest de la région.

**A** lors que la Lorraine, au diapason du reste de la France, traverse une période économique difficile, la question de son avenir démographique à moyen terme revêt une acuité particulière. Pour éclairer l'avenir, l'Insee dispose d'un outil de projection de population, capable de décliner différents scénarios en fonction d'hypothèses choisies, en matière de fécondité, mortalité et comportements migratoires.

Au scénario central (voir encadré méthodologique) qui s'appuie sur un prolongement des tendances récentes, il est possible d'apporter des variantes s'appuyant sur des hypothèses plus ou moins optimistes, qui offrent une fourchette d'évolution. Ensemble, ces scénarios permettent de dresser un portrait de ce que pourraient être la Lorraine et chacune de ses zones d'emploi en 2030.

### Une population régionale qui n'augmente quasiment pas

Si les tendances démographiques des années récentes se maintenaient, la Lorraine compterait 2 390 400 habitants en 2030. Ainsi, en une vingtaine d'années, la région ne gagnerait que 44 000 habitants (+2%).

Cette situation, assimilable à une quasi-stagnation, contrasterait avec l'augmentation de population attendue dans deux régions voisines : l'Alsace (+8%) et la Franche-Comté (+7%). Elle s'inscrirait nettement en deçà de la moyenne de la France métropolitaine (+10%), où prédominerait toujours la polarisation vers les régions du sud et de l'ouest. Au final, la Lorraine se classerait avant-dernière des régions françaises quant à l'évolution de la population à horizon 2030, où seule la Champagne-Ardenne (-1%) connaîtrait



une évolution plus défavorable. Toutefois, l'avenir démographique de la Lorraine n'est pas homogène sur tout le territoire, car d'importantes disparités se prolongeraient ou émergeraient.

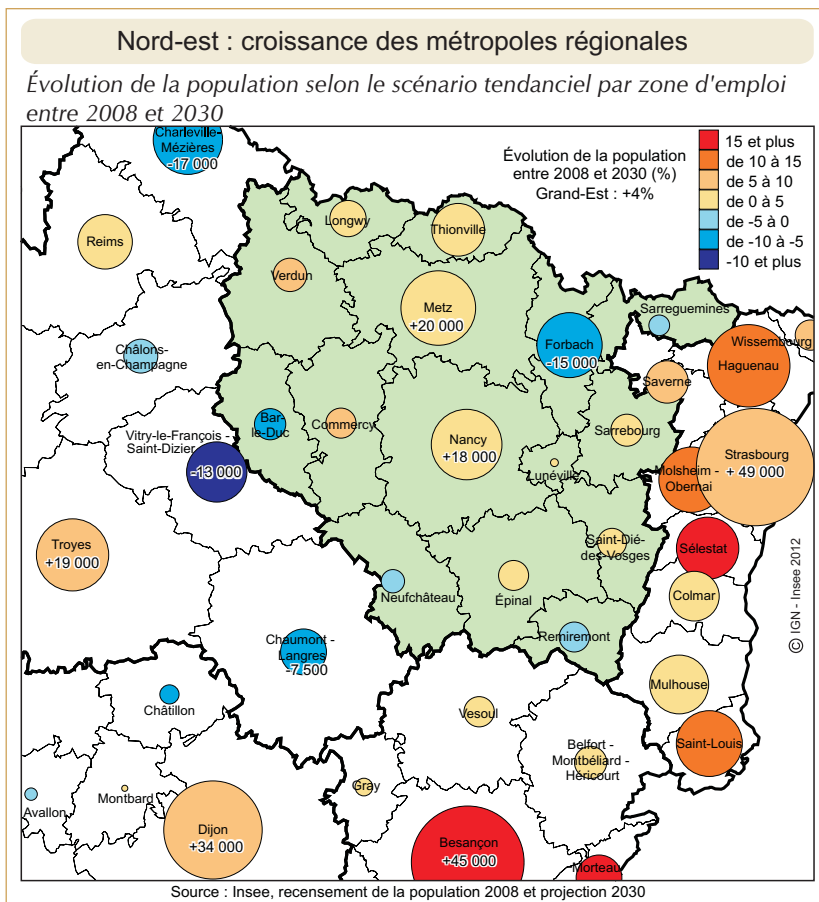
### Nancy et Metz : croissance maintenue

Les zones d'emploi de Nancy et de Metz maintiendraient leur croissance actuelle, au moins jusqu'en 2020, pour compter respectivement près de 18 000 et 20 000 habitants supplémentaires (soit +3% et +4%) en 2030. Surtout, elles capteraient, à elles deux, plus de la moitié des gains de population de la région. Elles illustrent une situation prédominante dans le nord-est de la France, où les principales bénéficiaires des hausses de population sont les zones d'emploi déjà les plus peuplées, à caractère urbain et périurbain, et portées par une métropole régionale.

La croissance de la population des deux zones reposerait toujours sur l'installation de jeunes couples avec enfants dans le périurbain et sur un solde naturel positif, mais qui irait en s'amenuisant et serait divisé par deux dans la zone d'emploi de Nancy et par trois dans celle de Metz.

Elle continuerait d'être alimentée par des arrivées de jeunes venant poursuivre des études supérieures ou trouver un premier emploi. Mais le solde migratoire extrêmement positif pour les 18-22 ans, traduisant la

forte attractivité du pôle universitaire lorrain, notamment dans la zone d'emploi de Nancy, serait quelque peu réduit mécaniquement du fait d'une baisse du nombre de jeunes dans le reste de la région.



### Les zones d'emploi de Sarreguemines, Remiremont, Neufchâteau et surtout Bar-le-Duc et Forbach devraient perdre des habitants

Zone d'emploi	Population en 2008			Population en 2030			Évolution 2008-2030	
	Nombre d'habitants	dont 60 ans et plus (%)	Âge moyen (années)	Nombre d'habitants	dont 60 ans et plus (%)	Âge moyen (années)	Nombre d'habitants	En %
Longwy	109 000	22,8	40,2	113 600	27,7	42,4	4 600	4
Lunéville	33 100	22,4	39,4	33 200	29,1	42,2	100	0
Nancy	514 200	20,0	38,3	532 000	27,1	41,2	17 800	3
Bar-le-Duc	61 600	22,9	41,1	58 200	35,8	46,0	-3 400	-6
Commercy	45 000	22,6	39,9	48 200	31,5	43,5	3 200	7
Verdun	63 700	23,5	40,3	67 600	31,4	43,5	3 900	6
Metz	506 300	20,3	38,9	526 000	28,6	42,5	19 700	4
Forbach	221 700	21,8	40,3	206 600	34,9	45,6	-15 100	-7
Sarregomburg	73 700	22,9	40,2	77 300	32,8	44,5	3 600	5
Sarreguemines	112 700	21,8	40,5	111 200	35,3	46,3	-1 500	-1
Thionville	216 000	21,3	39,4	226 000	28,3	42,8	10 000	5
Épinal	163 000	22,8	40,1	166 300	31,8	43,8	3 300	2
Remiremont	85 500	25,7	42,0	82 300	38,3	47,4	-3 200	-4
Saint-Dié-des-Vosges	88 600	24,1	40,9	91 500	34,5	44,9	2 900	3
Neufchâteau	52 300	26,2	42,3	50 400	37,6	46,7	-1 900	-4
<b>Lorraine</b>	<b>2 346 400</b>	<b>21,6</b>	<b>39,6</b>	<b>2 390 400</b>	<b>30,5</b>	<b>43,3</b>	<b>44 000</b>	<b>2</b>

Source : Insee, recensement de la population 2008 et projection 2030

## Commercy et Verdun : rebond en vue

Les nouvelles projections de population apportent un certain optimisme aux zones d'emploi de Commercy et de Verdun qui seraient amenées à gagner 3 200 et 3 900 habitants d'ici 2030, soit les plus forts taux de croissance de la région (+7% à +6%). Les deux zones participeraient pleinement au renouveau de la Meuse, dont la population ne baisse plus depuis quelques années. Cette évolution rompt totalement avec les décennies précédentes, marquées par une érosion continue.

Ce retournement démographique découle en partie d'une attraction nouvelle exercée sur les habitants des départements voisins. De fait, l'évolution future de la population des zones de Commercy et de Verdun serait portée par un solde migratoire positif (plus d'arrivées que de départs). Cette hypothèse pourrait se prolonger jusqu'en 2030, à condition que les aménités résidentielles de ces territoires continuent, comme dans les années récentes, de séduire les populations des secteurs de Nancy-Toul et de Metz-Thionville-Briey. Elle devrait toutefois se limiter à la façade est du département.

Les zones d'emploi de Commercy et de Verdun affichent également un solde naturel positif, porté par une fécondité élevée. En 2008, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) est de 2,03 dans la zone d'emploi de Verdun et de 2,26 dans celle de Commercy, ce qui constitue pour ce dernier le taux le plus élevé de toute la région. Dans ces deux zones, attractives et fécondes, le nombre de naissances ne devrait fléchir que légèrement.

## Thionville et Longwy : nouveau confirmé

Rien ne semble pouvoir arrêter le renouveau démographique observé dans la zone d'emploi de Thionville depuis l'orée des années 1990, et dans celle de Longwy depuis le début des années 2000. D'ici à 2030, la population pourrait y augmenter respectivement de 10 000 et de 4 600 habitants (soit +5% et +4%).

L'explication première de ce renouveau confirmé tient dans leur situation géographique extrêmement favorable, aux portes du Luxembourg en pleine croissance. Ainsi, en 2008, le Grand-Duché a fourni 46 000 emplois aux actifs des deux zones, soit un tiers ou plus de leurs actifs résidents.

À moins d'un retournement de la situation économique du Luxembourg, événement qui reste toujours possible, comme l'a montré la crise de 2009, la croissance démographique semble en voie de pérennisation pour ces zones du Nord lorrain. D'autant que les efforts de diversification de l'économie luxembourgeoise semblent dessiner une poursuite du développement du pays.

Donnée comme moribonde il y a vingt ans, la zone d'emploi de Longwy se redresserait donc de façon spectaculaire. Son solde naturel passerait certes par une période de déficit aux alentours de 2020, mais qui serait limitée à une durée de cinq ans. Dès 2025, la zone retrouverait un excédent des naissances sur les décès qui irait croissant jusqu'en 2030. La zone d'emploi de Longwy deviendrait, après celles de Nancy et de Lunéville et juste devant celle de Metz, la zone d'emploi de Lorraine comptant la population la plus jeune, ce qui constitue une vraie performance face à des zones à fort potentiel universitaire. Son redressement peut également se me-

surer au vu de l'âge moyen de sa population : 40 ans et 2 mois en 2008 (huitième rang régional), 42 ans et 4 mois en 2030 (troisième rang régional). Sur la même période, l'âge moyen de la population lorraine passerait de 39 ans et 7 mois à 43 ans et 6 mois.

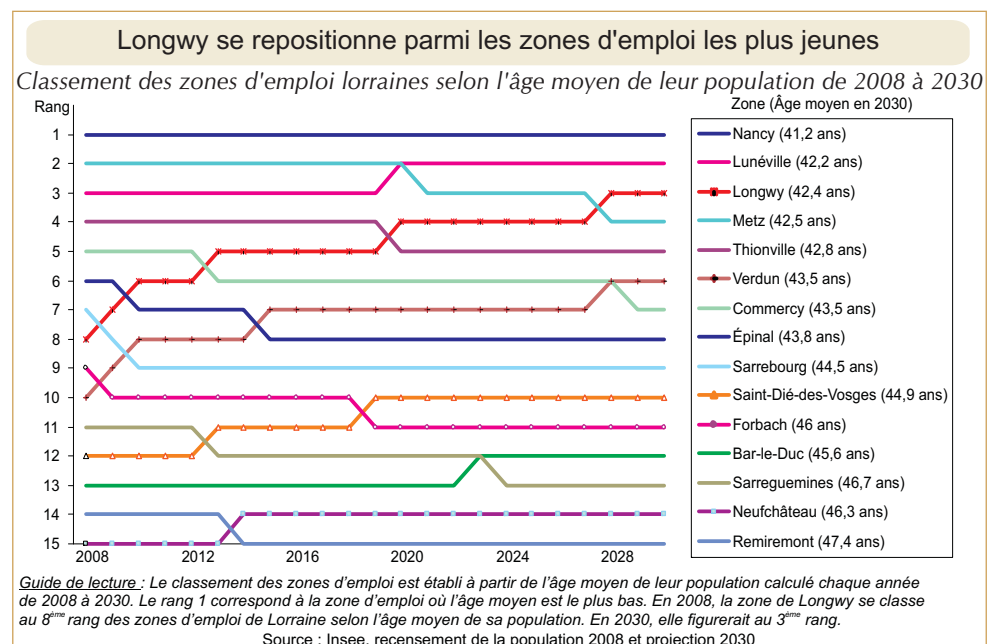
## Épinal : croissance atone

La zone d'emploi d'Épinal, également située dans le sillon lorrain, mais dans sa partie sud, est très éloignée de la dynamique luxembourgeoise. Sa population n'augmenterait au mieux que de 3 300 habitants en 2030 (soit +2%), sous l'effet d'une réduction à néant du solde naturel, combinée à un solde migratoire qui tarde à prendre le relais.

## Lunéville : stabilité reconduite

Avec 33 000 habitants potentiels en 2030, la zone d'emploi de Lunéville s'inscrit dans une stabilité bien ancrée, puisqu'elle compte déjà ce niveau de population en 2008, et à chaque recensement antérieur depuis 1968.

La zone semble avoir trouvé un équilibre entre une fécondité élevée (ICF de 2,18 en 2008) et un léger déficit migratoire. En effet, bien que proche de Nancy, elle ne fait pas partie pour l'instant des secteurs géographiques qui profitent le plus de l'attractivité résidentielle sur les actifs qui travaillent dans l'agglomération nancéienne.



Toutefois, cette situation ne doit pas faire oublier que le nombre de femmes âgées de 20 à 40 ans, celles qui mettent au monde la plupart des enfants, serait ramené de 4 300 en 2008 à 3 900 en 2030. Le nombre annuel de naissances passerait ainsi de 450 à 390 et l'excédent naturel diminuerait d'un tiers, alors que le nombre de décès augmenterait très peu.

### Saint-Dié-des-Vosges et Sarrebourg : rattrapées par le déficit naturel

Les zones d'emploi voisines de Saint-Dié-des-Vosges et de Sarrebourg devraient avoir en commun une légère hausse de leur population d'ici 2030. Elles gagneraient respectivement 2 900 habitants (soit +3%) et 3 600 habitants (soit +5%), grâce à un solde migratoire qui resterait positif, alimenté pour un tiers dans la zone de Sarrebourg par l'installation de voisins alsaciens.

Elles devraient toutefois partager également, à court terme, une détérioration de leur solde naturel qui deviendrait négatif, dès 2015 pour la zone d'emploi de Saint-Dié-des-Vosges, et dès 2020 pour celle de Sarrebourg. L'origine de ce phénomène tient au vieillissement des personnes de 60 ans et plus qui, en 2008, sont déjà proportionnellement

plus nombreuses qu'ailleurs (23% à 24%, contre 22% en Lorraine), et au fait que les nouveaux arrivants sont surtout des personnes de 50 à 65 ans. À terme en 2030, dans chacune des deux zones, une personne sur trois aurait au moins 60 ans, et une sur dix aurait 80 ans ou plus. Cette situation est préoccupante dans la zone d'emploi de Saint-Dié-des-Vosges, où les 1 700 places actuelles en structures d'accueil \* s'avèreront vite insuffisantes.

### Neufchâteau et Remiremont : poursuite de la baisse et vieillissement prononcé

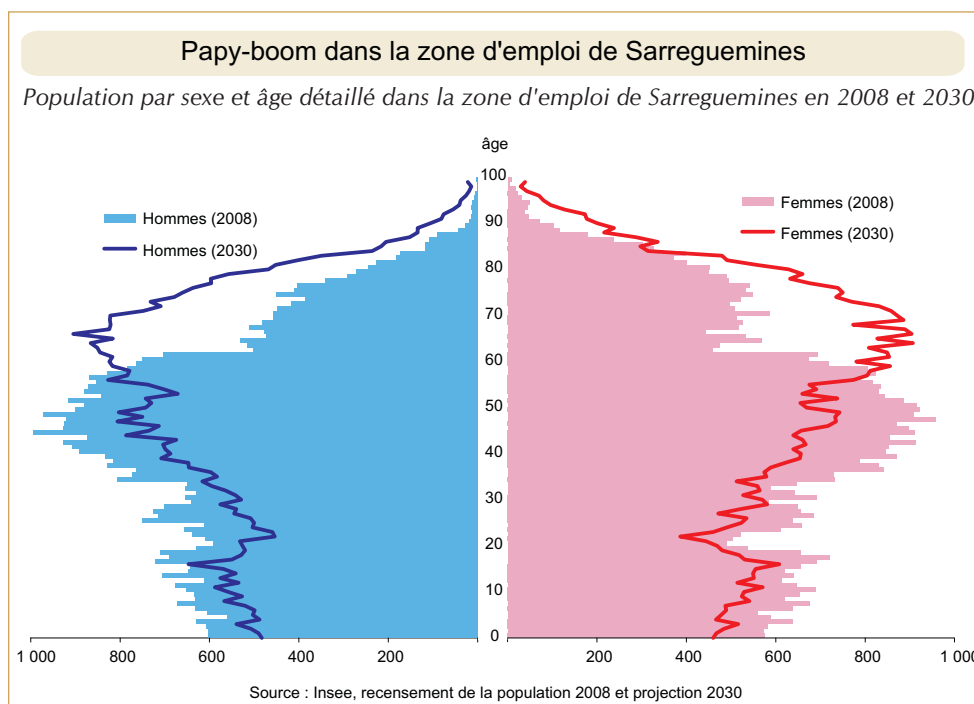
Les zones d'emploi de Neufchâteau et de Remiremont, marquées depuis le milieu des années 1970 par une lente mais régulière érosion de leur population, et en moyenne ces cinq dernières années pour la première par plus de décès que de naissances, continueraient à voir celle-ci décliner : -4% à horizon 2030. Cette baisse se doublerait, comme ailleurs en Lorraine ou en France, d'un vieillissement de la population sous l'effet de l'arrivée à l'âge de la retraite des générations nées après la seconde guerre mondiale. À partir de 2025, ces générations entreraient progressivement dans le grand âge, grâce à une amélioration de

l'espérance de vie. De fait, dans les zones d'emploi de Neufchâteau et de Remiremont, l'âge moyen, égal ou supérieur à 42 ans en 2008, atteindra 47 ans ou un peu plus en 2030. Dans ces deux zones, les effets du vieillissement seront les plus prononcés de toute la région. Alors que les personnes de 60 ans et plus représentent déjà 26% des habitants en 2008 (contre 22% en Lorraine), situation due en partie à la présence de 2 800 places en structures d'accueil, leur part bondirait à 38% en 2030 (contre 31% en Lorraine). À cette date, les personnes de 80 ans et plus représenteraient un habitant sur dix.

### Sarreguemines : sérieux coup de vieux

La zone d'emploi de Sarreguemines, préservée jusque-là d'une baisse de sa population, devrait toutefois voir celle-ci diminuer dans un avenir proche. L'année 2015 serait celle du basculement, entraîné par un nombre de décès qui pour la première fois deviendrait supérieur à celui des naissances, sonnant le glas de l'excédent naturel. Cette situation se limiterait à une perte de 1 500 habitants en 2030, soit à peine plus de 1%, mais elle ne peut occulter une transformation rapide de la pyramide des âges : rétrécissement encore accru de la base, où les moins de 20 ans ne représenteraient plus que 19% de la population et seraient presque moitié moins nombreux que les 60 ans et plus ; élargissement du sommet, où les personnes âgées de 60 ans et plus verraient leurs effectifs passer de 25 000 en 2008 à 39 000 en 2030, soit 35% de la population (contre 22% en 2008).

Des quinze zones d'emploi lorraines, celle de Sarreguemines subirait le plus fort coup de vieux avec une pyramide des âges qui en 2030 prendrait véritablement la forme d'une toupie. Mais cette situation ne serait que les prémices d'un vieillissement encore plus fort lors de la décennie suivante.



\* maisons de retraite, foyers logement et unités de soins longue durée

## Bar-le-Duc et Forbach : le déclin se poursuit

À horizon 2030, la zone d'emploi de Bar-le-Duc pourrait perdre encore 3 400 habitants (-6% par rapport à 2008) et celle de Forbach 15 100 habitants (-7%). Ces baisses de population ne sont pas nouvelles, puisque dans chacune des deux zones, elles remontent au début des années 1980.

Mais au déficit migratoire chronique devrait s'ajouter, vers 2015, un déficit naturel qui s'accroîtrait encore avec le vieillissement de la population. De fait, les personnes de 60 ans et plus représenteraient 35% de la population en 2030. Le processus engagé de déprime démographique, tant pour la zone d'emploi de Bar-le-Duc que pour celle de Forbach, semble donc particulièrement difficile à enrayer.

Pour Bar-le-Duc, les espoirs de contredire ce scénario sont réduits. En effet, la zone ne peut compter que sur ses forces vives, car elle est trop éloignée du sillon lorrain pour profiter de ses effets d'entraînement. De plus, elle jouxte la zone d'emploi de Vitry-le-François - Saint-Dizier, qui subit depuis vingt ans un des plus forts déclin démographiques du Nord-Est et de France métropolitaine. La situation de cette zone devrait empirer, puisque les projections prévoient pour 2030 le deuxième plus fort taux national de décroissance (-11%, correspondant à une perte envisagée de 13 000 habitants).

Pour Forbach, l'avenir pourrait se jouer au sein d'un bassin de population élargi d'un million d'habitants, centré sur la Sarre et l'agglomération de Sarrebruck toutes proches, même s'il n'est pas parmi les plus dynamiques d'Allemagne. Cela nécessiterait notamment une reprise du travail frontalier qui occupe encore près de 10 000 personnes en 2008, mais régresse depuis dix ans, sur fond d'une pratique de la langue allemande également en recul.

Il existe cependant des leviers de développement dans les domaines de la mobilité, de la formation en langues, du développement de clusters industriels transfrontaliers, etc.

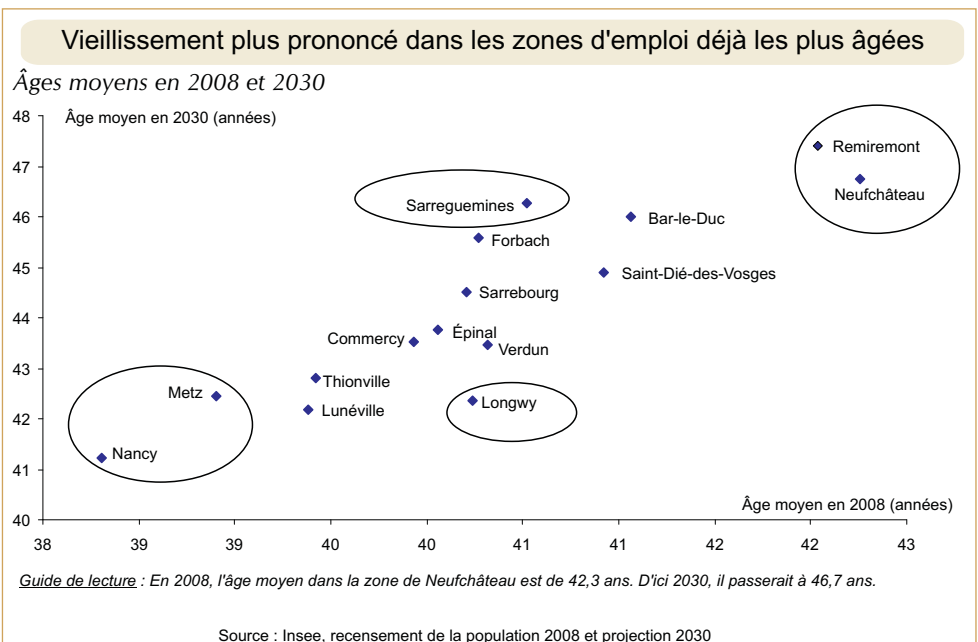
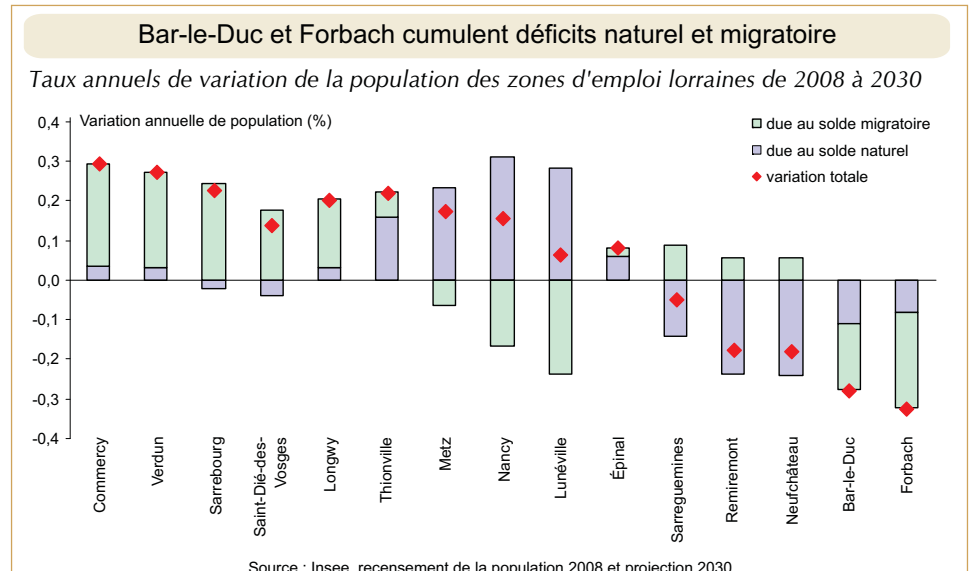
Aucune zone d'emploi n'échappera au phénomène du vieillissement. D'ici à 2030, la Lorraine comptera 222 000 personnes âgées d'au moins 60 ans supplémentaires. De même, le nombre de personnes de 80 ans et plus devrait fortement augmenter, passant de 107 000 en 2008 à 172 000 en 2030. On assistera à une augmentation du nombre de décès à un moment où les naissances pourraient diminuer du fait d'un moins grand nombre de femmes en âge de procréer.

Le vieillissement général de la population lorraine ne modifiera guère le classement entre zones jeunes et zones âgées. Au contraire, il le renforcera, au détriment des zones d'emploi déjà les plus âgées. L'écart d'âge moyen entre la zone d'emploi de Remiremont et

celle de Nancy, qui resterait la plus jeune, passerait de près de 4 ans à plus de 6 ans.

## D'autres scénarios sont possibles

Les évolutions futures de la population lorraine présentées jusqu'ici, tant en nombre qu'en structure, restent toutefois incertaines. Les projections démographiques sont sensibles aux hypothèses retenues en matière de fécondité, mortalité et migrations. Parmi les facteurs jouant sur ces paramètres, le désir d'enfant, les progrès de la médecine, ou encore l'attractivité économique de la région et plus encore des territoires qui la composent, sont difficilement prévisibles. Par ailleurs, les politiques économiques et sociales, notamment celles qui



concernent les prestations familiales ou la garde d'enfant, peuvent également modifier les comportements futurs. L'examen d'autres scénarios peut donc être logiquement envisagé.

## La fécondité des Lorraines rattraperait celle des Françaises

Le scénario de «fécondité haute» (voir encadré méthodologique) fait l'hypothèse que l'ICF lorrain (1,8 enfant en moyenne par femme en 2008) tendrait en 2015 vers le niveau national actuel (environ 2 enfants par femme) dans les zones d'emploi lorraines, puis s'y maintiendrait. Cette hypothèse apporterait une augmentation de 1 500 à 2 000 naissances par an, et en 2030, la population régionale serait supérieure de 30 000 personnes à celle projetée par le scénario central.

Malgré une réduction de l'écart, les naissances resteraient alors supérieures aux décès sur l'ensemble de la période 2008-2030, et le basculement vers un solde naturel négatif serait repoussé de 2030 à 2037.

Un tel niveau de fécondité est déjà observé dans six des quinze zones d'emploi lorraines, ce qui a priori rend cette hypothèse crédible. Mais, comme dans la zone de Commercy où l'ICF est de 2,3, cette situation concerne surtout des zones rurales peu peuplées. Pour atteindre ce niveau, il faudrait donc que l'ICF progresse surtout dans des zones plus urbaines, telle la zone d'emploi de Nancy où il n'est actuellement que de 1,7.

L'hypothèse inverse d'une fécondité des Françaises ramenée à 1,8 enfant en 2015, comme c'était le cas au cours des années 1990, ne peut être ignorée. Dans ce cas, si celle

des Lorraines restait dans le même temps toujours inférieure de 0,2 point, alors le solde naturel serait négatif dès l'année 2027, et en 2030 la population régionale serait inférieure de 10 000 personnes à celle projetée par le scénario central.

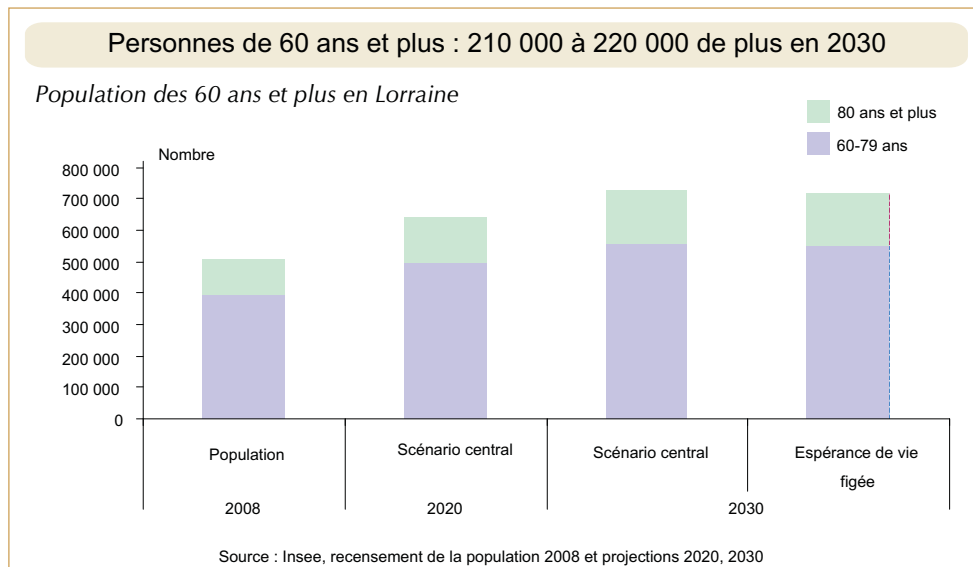
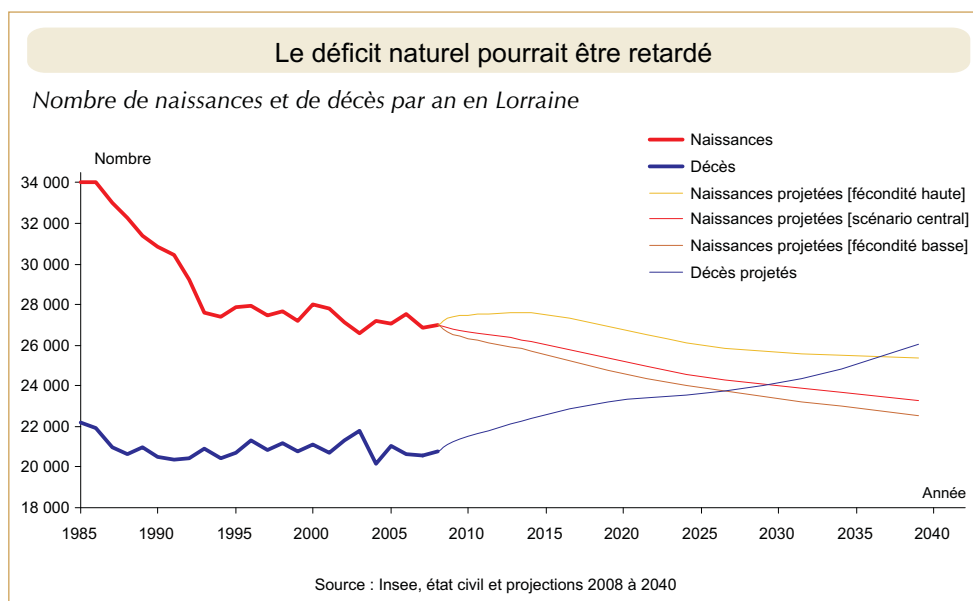
## L'espérance de vie ne progresserait plus

En 2008, l'espérance de vie à la naissance est de 76 ans et 8 mois pour les Lorrains, et de 83 ans et 2 mois pour les Lorraines. Elle est respectivement inférieure de 11 mois à celle de l'ensemble des Français, et de 13 mois à celle des Françaises, ce qui peut laisser entrevoir un rattrapage possible dans les prochaines années.

Toutefois, si chaque année depuis trente ans, l'espérance de vie augmente de trois mois, les progrès sociaux, sanitaires et ceux de la médecine ne sont peut-être pas infinis. D'autant que deux éléments, entre autres, risquent à terme de limiter ces gains : le tabagisme et l'obésité. Le décalage de vingt à trente ans entre la consommation de tabac et ses effets maximaux sur la mortalité pourrait ainsi dans les prochaines années se faire sentir chez les Lorrains comme chez les Français. L'augmentation du surpoids et de l'obésité pourrait également annuler dans les décennies à venir les bienfaits sur la santé escomptés d'une réduction du tabagisme. Tout comme la montée de l'isolement social évoquée par certaines études comme ayant un lien possible avec la mortalité.

En retenant l'hypothèse d'une espérance de vie qui ne progresse plus à partir de 2020, et n'atteint donc pas, en 2030, les 80 ans espérés pour les Lorrains et 86 ans pour les Lorraines, la région compterait en 2030 quelque 12 000 habitants de moins que prévu par le scénario central. Le nombre de personnes de 60 ans et plus serait également revu à la baisse : elles seraient 11 000 de moins que prévu dans le scénario central.

Il n'en reste pas moins qu'on recensera en 2030 plus de 700 000 personnes d'au moins 60 ans, soit 210 000 à 220 000 de plus qu'en 2008.



## L'attractivité de la région : élément-clé

Le solde naturel, seul moteur de la démographie lorraine, étant amené à se réduire, l'avenir de la région reposera de plus en plus sur son solde migratoire, c'est-à-dire sur sa capacité à attirer de nouvelles populations, d'autres régions françaises ou de l'étranger, pays frontaliers compris, de préférence jeunes parents potentiels. Tout l'enjeu du devenir démographique de la Lorraine est bien là.

Les deux premiers scénarios alternatifs qui suivent partent de ce constat et s'appuient sur deux atouts dont dispose la Lorraine : la présence d'un pôle d'enseignement supérieur et sa proximité avec le Luxembourg. Le troisième scénario suggère la concrétisation de dossiers économiques actuellement en projet.

## Plus ou moins d'étudiants à Nancy et à Metz

Dans ses échanges de population souvent déficitaires avec les autres régions de France, la Lorraine parvient, dans la zone d'emploi de Nancy et à un degré moindre dans celle de Metz, à dégager un excédent sur la tranche d'âge des 18-22 ans. Elle le doit à l'enseignement supérieur dispensé dans ses universités, écoles d'ingénieurs et autres établissements qui attirent les jeunes d'autres régions, voire de l'étranger.

La création en 2012 de l'Université de Lorraine et sa reconnaissance parmi les 21 sites universitaires français d'excellence (ainsi que dans le classement de Shanghai) vont dans le sens d'une plus grande visibilité nationale et internationale de l'enseignement supérieur lorrain. Ce rayonnement sera accentué à l'échelle européenne par la collaboration au sein d'un concept d'Université de la Grande Région (Sarrebruck, Liège, Luxembourg, Trèves et Kaiserslautern). Ainsi, les 10 000 étudiants de 18 à 22 ans, présents en Lorraine en 2008 et venant d'autres régions ou de l'étranger, pourraient voir leur nombre augmenter.

Toutefois, cette situation peut être remise en question dans un avenir proche. Dès 2020, le scénario central prévoit en effet que la Lorraine comptera 28 000 jeunes de 18 à 25 ans de moins qu'en 2008. À taux constant de scolarité dans le supérieur (29% pour cette tranche d'âge), cela correspond à une perte de 8 000 étudiants.

Cette baisse pourrait être minimisée par les effets de l'encouragement à la poursuite d'études au-delà du baccalauréat. C'est l'hypothèse retenue par le Rectorat de l'académie de Nancy-Metz, qui estime qu'en portant le taux de scolarité dans le supérieur à 32%, le nombre d'étudiants ne diminuerait que de 1 100 individus à horizon 2020. Mais au final, cela ne modifierait pas le nombre de jeunes de 18 à 25 ans et a fortiori le nombre d'habitants en Lorraine.

Le niveau des effectifs d'étudiants pourrait être maintenu en puisant davantage dans les bassins de recrutement traditionnels des pôles d'enseignement supérieur lorrains, hors de la région, à savoir notamment l'Île-de-France, la Champagne-Ardenne, l'Alsace, la Franche-Comté et Rhône-Alpes. Cela revient à voir les effectifs des étudiants non lorrains présents en Lorraine passer de 11 000 en 2008 à 19 000 en 2020, ce qui donne la mesure de l'effort d'attractivité supplémentaire à accomplir.

Une troisième voie consisterait à retenir les jeunes Lorrains attirés par les établissements d'enseignement supérieur situés hors de la région. Si cette situation devait se produire aujourd'hui, cela reviendrait à retenir les trois quarts des quelque 10 000 Lorrains partis étudier ailleurs en métropole.

## Amplification du travail frontalier au Luxembourg

La venue et la fixation dans la région d'actifs plus âgés restent conditionnées avant tout par la situation du marché du travail. En Lorraine, l'emploi frontalier concerne 87 000 personnes en 2008 (un peu plus de 100 000 personnes début 2011), soit un actif occupé sur onze dans la région, mais un sur trois dans la

zone d'emploi de Thionville et près d'un sur deux dans celle de Longwy. Ces proportions élevées résultent de la formidable croissance de l'emploi frontalier à destination du Luxembourg. Entre 1990 et 2008, en moyenne annuelle, 3 300 emplois créés au Luxembourg ont bénéficié à des frontaliers lorrains. Ces nouveaux emplois ont incité 1 000 actifs à venir s'installer en Lorraine, chaque année entre 2003 et 2008.

Si la crise financière de 2008-2009 a révélé que la croissance luxembourgeoise pouvait ralentir, elle peut aussi rebondir tout aussi vite, et avoir un effet immédiat sur le nombre de travailleurs frontaliers lorrains. Les zones d'emploi de Thionville et de Longwy, en première ligne pour accueillir de nouveaux arrivants, ne manqueraient pas d'en profiter.

## Nouvelles activités près de Bar-le-Duc et de Neufchâteau

La concrétisation de deux projets économiques à fort potentiel d'emplois pourrait conduire à des scénarios migratoires moins pessimistes dans les franges ouest de la région, en limitant les départs d'actifs ou en favorisant leur venue de l'extérieur. Le premier projet concerne le centre de stockage souterrain des déchets nucléaires de Bure dans la zone d'emploi de Bar-le-Duc, qui pourrait créer 500 à 800 emplois permanents sur le site. Le second consiste en la création d'une base logistique à Damblain, dans la zone d'emploi de Neufchâteau, qui pourrait déboucher sur 1 500 emplois nouveaux. Dans ces secteurs isolés et en déclin, ces projets pourraient entraîner un retournement démographique salubre.

## Des liens de fonctionnement et de solidarité à renforcer

Les scénarios de projection de population, qu'ils soient tendanciels ou alternatifs, aboutissent tous à des évolutions démographiques contrastées des zones d'emploi lorraines. Ils ne bouleversent pas la hiérarchie

## Savoir plus :

- La Lorraine en 2040 : stagnation démographique, Économie Lorraine n° 239 - décembre 2010.
- La population des régions en 2040 : les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer, Insee Première n° 1326 - décembre 2010.
- Les étudiants lorrains. Un défi : le renforcement de l'attractivité, Économie Lorraine n° 272 - décembre 2011.
- L'Allemagne, partenaire incontournable de la Lorraine, rapport du Conseil Économique, Social et Environnemental de Lorraine - octobre 2011.

Site internet :  
- [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Ministère de l'Économie,  
de l'Industrie et de l'Emploi

### Insee

#### Institut National de la Statistique et des Études Économiques Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot  
CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

[www.insee.fr/lorraine](http://www.insee.fr/lorraine)

#### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christian TOULET

Directeur régional de l'Insee

#### COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Bertrand KAUFFMANN

Jean-Jacques PIERRE

#### RESPONSABLE ÉDITORIALE ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

#### RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

#### RÉALISATION DE PRODUITS ÉDITORIAUX

Édith ARNOULD

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2012

entre les zones d'emploi de Nancy et de Metz sur lesquelles repose aujourd'hui l'armature de la région, mais ils mettent en évidence des territoires aux fragilités accentuées, notamment dans la façon dont se déforment les équilibres entre générations.

En filigrane émergent, pour les politiques publiques, des questionnements et des enjeux autour de l'habitat, de l'accès aux services, et de la vie sociale, en parallèle de l'attractivité économique et résidentielle de la Lorraine. Plus largement,

face au risque de délitement de certaines zones d'emploi, tous les scénarios envisagés sous-entendent la mise en place de liens de fonctionnement et de solidarité renforcés entre les territoires.

## Description des scénarios

### Le scénario central

Scénario de base prolongeant le plus fidèlement les tendances observées. Ainsi :

\* La fécondité (indicateur conjoncturel de fécondité - ICF) de chaque région est maintenue à son niveau de 2007. L'ICF à l'année s'interprète comme le nombre moyen d'enfants pour une femme qui aurait pendant toute sa vie féconde les taux de fécondité observés à chaque âge au cours de l'année ;

\* La mortalité de chaque région baisse au même rythme qu'en France métropolitaine où l'espérance de vie atteindrait 83,3 ans pour les hommes et 88,8 ans pour les femmes en 2040 ;

\* Les quotients migratoires, calculés entre 2000 et 2008, sont maintenus constants sur toute la période de projection. Ils reflètent les échanges de population internes à la France, y compris l'outre-mer. En ce qui concerne les échanges avec l'étranger, l'hypothèse métropolitaine (solde migratoire de +100 000 par an) est ventilée au prorata du nombre d'immigrants par zone d'intérêt.

Ces projections sont ensuite calées sur la projection de population régionale (centrale) publiée par l'Insee en décembre 2010, afin de faire coïncider la somme des projections par zones d'emploi avec la projection lorraine.

### Scénarios de fécondité

#### Fécondité «haute» :

L'ICF des zones d'emploi lorraines, qui était inférieur à 2 en 2007, a été augmenté de 0,15 en 2015 (convergence vers cette valeur), puis a été maintenu sur le reste de la période.

Cependant les zones impactées n'ont pas dépassé un ICF de 2 (certaines ont donc subi une augmentation de moins de 0,15).

#### Fécondité «basse» :

Symétriquement, l'ICF des zones d'emploi qui était supérieur à 1,8 en 2007 a été diminué de 0,15 en 2015 (convergence vers cette valeur), puis a été maintenu sur le reste de la période.

Cependant les zones impactées n'ont pas pu descendre sous un ICF de 1,8 (certaines ont donc subi une diminution de moins de 0,15).

### Espérance de vie figée en 2020

Les quotients de mortalité de chaque zone d'emploi gardent leur niveau atteint en 2020. En résumé, l'espérance de vie arrête de progresser après cette date.